

# AVIS DE REPRISE DU TRAVAIL & ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

## Avis de reprise du travail

Le présent avis doit être immédiatement envoyé à votre compagnie d'assurance accidents du travail en vue du règlement éventuel dû au travailleur.

Numéro d'accident :   
Nom :   
Prénom :   
Au service de :  /  /   
Blessé le :  /  /   
Est en état de reprendre le travail le :  /  /

\* Biffer la mention inutile

Le traitement médical est terminé - à continuer\*.

\* Biffer la mention inutile

La guérison est-elle acquise ?   
Date :  /  /   
Signature du médecin :

## Attestation de l'employeur

Nom :   
Prénom :   
A été en incapacité à partir du :  /  /   
A repris le travail le :  /  /   
Pendant ce temps, l'incapacité de travail a été :  
 Complète du  /  /   
au  /  /   
 Partielle de    % du  /  /   
au  /  /

Signature de l'employeur :

## Protection des données personnelles

Allianz Benelux collecte des données personnelles pour créer, gérer et exécuter les contrats d'assurance. Nous utilisons ces données dans le cadre de la relation commerciale avec nos clients et partenaires, pour surveiller l'évolution du portefeuille et prévenir les abus et les fraudes à l'assurance. Les données personnelles sont traitées conformément à la législation sur la protection des données personnelles et aux législations applicables aux assurances. Elles sont partagées avec les membres de notre personnel et des partenaires (réassureurs, experts, autres sociétés du groupe Allianz,..) qui en ont nécessairement besoin dans le cadre de leur fonction ou de leur mission, ainsi qu'avec des autorités nationales ou internationales. En cas de transfert des données et quel que soit le lieu où elles se trouvent, nous appliquons des règles de protection contraignantes approuvées par les autorités. Vos données sont conservées aussi longtemps qu'elles sont nécessaires à l'exécution du contrat d'assurance, en ce compris les délais légaux de prescription. Vous avez le droit de prendre connaissance, de faire corriger ou éventuellement supprimer vos données personnelles. Vous pouvez adresser vos questions à notre Data Privacy Officer, en joignant une copie recto-verso de votre carte d'identité, soit par courriel à l'adresse [privacy@allianz.be](mailto:privacy@allianz.be) soit par courrier à Allianz Benelux SA, Service Juridique et Compliance/Protection des données, Blvd du Roi Albert II 32 à 1000 Bruxelles. Vous pouvez aussi vous adresser à l'Autorité de Contrôle des Traitements de données à caractère personnel, rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles, ou [www.privacycommission.be](http://www.privacycommission.be). Plus d'explications sur notre politique de protection des données personnelles vous sont fournies sur notre site web à l'adresse <https://allianz.be/personnelles>.

Assurance Accidents du Travail – Veuillez utiliser le numéro de compte bancaire suivant :  
IBAN : BE64 3100 0356 6252 – Code BIC : BBRUBEBB – Allianz Belgium s.a. – Blvd du Roi Albert II 32 – 1000 Bruxelles

## Veuillez renvoyer le document dûment complété et signé à Allianz Benelux sa

Service Sinistres Accidents du travail, Blvd du Roi Albert II 32 – 1000 Bruxelles

Fax: 02/214.64.36

E-mail: [atao@allianz.be](mailto:atao@allianz.be)

et en gardant une copie

